

Guide pour remplir la demande de validation de l'expérience professionnelle

Ce guide a pour but d'aider la personne responsable de la validation à remplir le formulaire de validation de l'expérience professionnelle.

Le formulaire rempli et signé ainsi que les documents complémentaires (le cas échéant) doivent être soumis directement à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre) par la personne responsable de la validation. L'Ordre n'acceptera pas le formulaire s'il est envoyé par le demandeur.

Renseignements généraux

- Remplissez toutes les sections du formulaire. Indiquez « S.O. » (sans objet) si ce n'est pas applicable.
- L'Ordre vous recommande de conserver une copie du formulaire rempli dans vos dossiers.
- Veuillez noter que le demandeur pourrait y avoir accès.
- Les formulaires incomplets ne seront pas examinés et entraîneront des retards dans le traitement de la demande.

Définitions

- **Personne responsable de la validation de l'expérience professionnelle** – Désigne une éducatrice ou un éducateur qualifié(e) dans son domaine, qui a obtenu des diplômes en éducation de la petite enfance et qui a mentoré ou supervisé le demandeur dans l'exercice de la profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance. En Ontario, la personne responsable de la validation doit être membre en règle de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance. À l'extérieur de l'Ontario, cette personne doit avoir le droit d'exercer la profession dans son pays ou territoire.
- **Demandeur** – Désigne la personne qui a présenté une demande d'inscription auprès de l'Ordre.
- **Enfants** – Désigne tous les enfants de la naissance à l'âge de douze ans dans le cadre de leurs différences individuelles tant sur le plan familial, social, économique, culturel, linguistique et spirituel que sur le plan du développement.
- **Inclusif(ve)/inclusion** – Approche en matière de politiques et d'exercice de la profession dans les milieux de la petite enfance selon laquelle tous les enfants, toutes les familles et tous les collègues sont acceptés et célébrés au sein d'un programme, et où chaque enfant et chaque famille éprouve un sentiment d'appartenance et est encouragé à participer pleinement à tous les aspects du programme ou du service. Une pratique inclusive consiste à être attentif aux capacités, aux styles d'apprentissage, aux vulnérabilités, aux personnalités et aux situations de tous les enfants et de toutes les familles – et à comprendre les différences dans le développement de l'enfant. L'inclusion englobe également les attitudes et les croyances, les politiques, les ressources et les soutiens inclusifs (adapté du Code de déontologie et normes d'exercice, 2017 (p. 24) de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs (OEPE)).

- **Axé(e) sur le jeu** – Se dit d’une approche éducative qui se fonde sur l’inclination naturelle de l’enfant à donner un sens au monde par le jeu, où les praticiens de la petite enfance participent au jeu en encadrant l’enfant dans sa planification, sa prise de décision et ses communications, et en poursuivant l’exploration de l’enfant à l’aide de narrations, de nouveautés et de défis.
- **Désignation professionnelle** – Inscription auprès d’un organisme de réglementation ou de délivrance de licence/permis (ou équivalent) requise pour exercer une certaine profession. Par exemple, EPEI (éducatrice ou éducateur de la petite enfance inscrit) est la désignation professionnelle applicable aux éducatrices et aux éducateurs de la petite enfance de l’Ontario.
- **Numéro d’inscription ou numéro de licence/permis** – Numéro de membre unique délivré à toute personne ayant obtenu son adhésion auprès de l’Ordre ou d’un autre organisme de réglementation ou de délivrance de permis.

Section 1 : Informations sur la personne responsable de la validation

Indiquez vos coordonnées, les renseignements relatifs à votre emploi (titre du poste, désignation professionnelle, numéro d’inscription ou de permis/licence, le cas échéant) et vos qualifications en matière d’éducation (nom de vos diplômes, y compris la majeure (spécialisation), et le nom de l’établissement postsecondaire qui les a délivrés).

L’Ordre pourrait vous contacter pour vérifier ou confirmer les renseignements contenus dans ce formulaire et les documents connexes.

Section 2 : Validation de l’expérience du demandeur dans le domaine de l’éducation de la petite enfance

Vous devez remplir toutes les parties de cette section. Vous pouvez ajouter des renseignements complémentaires pertinents. Par exemple : une description de poste ou un formulaire d’évaluation du rendement (ou grille d’évaluation du personnel), imprimés sur le papier à en-tête de l’entreprise et signés par le demandeur ainsi que par le directeur/la directrice ou son équivalent.

1. Titre de poste, fonctions et responsabilités, durée

Emploi à temps plein – Signifie que le statut officiel du demandeur est celui d’employé(e) à temps plein ou l’équivalent, ou que le nombre d’heures travaillées est égal ou supérieur à 30 heures par semaine.

Emploi à temps partiel – Signifie que le statut officiel du demandeur est celui d’employé(e) à temps partiel, ou que le nombre d’heures travaillées est égal ou inférieur à 30 heures par semaine.

Emploi occasionnel – Signifie que le statut officiel du demandeur est celui d’employé(e) occasionnel(le) travaillant sur demande, et que l’emploi ne comporte pas un nombre fixe d’heures de travail garanti par semaine.

2. Exercice de la profession d’éducatrice ou d’éducateur de la petite enfance

L’exercice de la profession consiste à mettre en place et à fournir aux enfants des programmes intégrateurs d’apprentissage et de garde axés sur le jeu afin de promouvoir leur bien-être et leur développement global.

Les groupes d’âge : poupons et bambins (de 0 à 30 mois), enfants d’âge préscolaire (de 30 mois à 6 ans) et enfants d’âge scolaire (de 44 mois à 12 ans) sont définis par la Loi de 2014 sur les services à l’enfance et à la famille du ministère de l’Éducation.

Section 3 : Confirmation signée de la personne responsable de la validation

Vous devez renvoyer directement le formulaire rempli et signé à l'Ordre dans les 30 jours suivant sa réception.

Le formulaire et tout document complémentaire pertinent, s'il y a lieu (par ex., description de poste, formulaire d'évaluation du rendement) doivent être envoyés à l'adresse courriel suivante :

inscription@ordre-epe.ca